

# Les pratiques agro-écologiques

Deux concours pour mettre en valeur les prairies fleuries et l'agroforesterie en agriculture  
<https://www.concours-general-agricole.fr>

## Concours « Prairies & parcours »: 60 territoires organisateurs en 2019

Sous le patronage du Ministère de l'Agriculture, le concours « Prairies & parcours » en place depuis 2014 concerne tous les éleveurs qui valorisent des pâturages et des prairies de fauche non semées, riches en espèces, afin d'en tirer le meilleur profit dans l'alimentation des troupeaux.

### Une grille unique de notation des parcelles

La grille de notation permet d'évaluer l'équilibre agro-écologique de la parcelle. Cet équilibre traduit en quoi la production fourragère de la parcelle repose durablement sur des bases agro-écologiques et évalue la capacité du mode d'exploitation à valoriser et renouveler cet équilibre.

### Trois catégories

- ❖ Fauche (et secondairement pâturage)
- ❖ Pâturage (et secondairement fauche)
- ❖ Pâturage exclusif

### Étapes du concours

- Inscription sur le site entre mars et septembre,
- Présélection régionale réalisée au niveau de chaque territoire, visite des parcelles entre avril et septembre,
- Finale nationale avec examen des dossiers finalistes en amont du Salon International de l'Agriculture, pour une remise de prix à Paris fin février



Crédit: PNR Périgord Limousin



Crédit: Patrick Cochard

## Un concours « Agroforesterie » entré au CGA

Sous le patronage du Ministère de l'Agriculture, le concours met en valeur le savoir-faire des agroforestiers, ou agriculteurs possédant au moins une parcelle d'agroforesterie, définie comme « tout système de production associant l'arbre à l'agriculture ». Le concours a pour but de valoriser l'écosystème issu de cette association en termes économiques, sociaux et environnementaux.



### Une grille unique de notation des parcelles

Trois échelles sont évaluées: la parcelle agroforestière, l'insertion de la parcelle dans le système d'exploitation, et le lien de la parcelle au territoire et au paysage.

### Deux catégories

- 🌿 « Implantation » (parcelle de 5-10 ans): évaluation de la conception du système, son implantation et les pratiques de gestion du système agroforestier.
- 🌿 « Gestion » (>10 ans): évaluation des pratiques de gestion du système agroforestier.

### Le concours se déroule en 2 étapes

- 🌿 Présélection régionale dans chaque région entre juillet et décembre, et visite des parcelles des candidats,
- 🌿 Finale nationale, avec l'examen des dossiers finalistes, et remise de prix à Paris fin février au Salon International de l'Agriculture.

### Le concours vise à :

- distinguer les pratiques d'agroforesterie dans des systèmes variés (grandes cultures, élevage, viticulture, maraîchage, arboriculture, etc.), favorisant les équilibres agro-écologiques ;
- sensibiliser l'ensemble du monde rural et des territoires aux services écosystémiques (biodiversité, pollinisation...) et à la préservation des paysages ;
- communiquer sur les liens entre agroforesterie et autres modes de production et pratiques (valorisation de la biomasse, stockage de carbone,...).

